

# Dimanche 28 août 2016 : 7e Boucles des Quatre Provinces

V.C. Gouzon (UFOLEP)

## Règlementation de l'épreuve

Les 7<sup>es</sup> Boucles des 4 Provinces UFOLEP sont organisées sous le contrôle technique du VC Gouzon, sous les règlements en vigueur. Elles sont ouvertes aux licenciés UFOLEP de 1<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> catégories, par équipe de 3 à 4 coureurs. Les clubs peuvent s'associer mais tous les coureurs devront porter le maillot du club le mieux représenté, avec un maximum de 3 équipes par club

### ARTICLE 1 (Détails d'organisation)

L'épreuve a lieu dans la même journée en deux demi-étapes :

- ♻️ **Le matin** : contre la montre par équipes de Gouzon (départ sur D100) à Gouzon (arrivée à La Sciauve). Le circuit développe 11,8 km à couvrir une fois. Le temps d'arrivée sera pris sur le 3e homme. Si le 4e concurrent ne termine pas dans le temps du 3e, son temps réel lui sera affecté. Le maillot de leader pour la course de l'après-midi sera porté par le concurrent de l'équipe qui aura réalisé le meilleur temps et qui aura passé la ligne le 1er de son équipe.
- ♻️ **L'après-midi** : course en ligne de Gouzon à Gouzon sur 98.4 km (voir plan du parcours, kilométrie et heures prévues de passage sur le document spécifique)

### ARTICLE 2 (Classements)

- ♻️ **Contre la montre par équipes** : 1 bouquet à chaque coureur de l'équipe vainqueur + 1 coupe aux 3 meilleures équipes
  - ♻️ **classement en ligne scratch** : 1 bouquet au vainqueur + 1 coupe aux 3 premiers
  - ♻️ **classement en ligne par catégorie** : 1 coupe à chaque vainqueur
  - ♻️ **classement général scratch** : 1 maillot, 1 bouquet et 1 trophée au vainqueur + 1 coupe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
  - ♻️ **classement général par catégorie** : 1 coupe à chaque vainqueur
  - ♻️ **classement général par équipes** par addition des temps des 3 meilleurs au classement général scratch : 1 trophée à la 1<sup>ère</sup> équipe + 1 coupe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> équipes
  - ♻️ **classement général du meilleur grimpeur** par points : 1 maillot et 1 coupe au premier + une coupe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>
- NB** : Les éventuels ex-æquo à ce classement, seront départagés par les points marqués à la côte de Petite Baleyte ou à défaut par leurs places à l'arrivée de la course en ligne. Le matin, le clm par équipe attribuera **4 points et le maillot à pois** à porter l'après-midi au **1<sup>er</sup> coureur de l'équipe ayant terminé 2e**

Côte de Blaudeix (km 41) : 8, 6, 3 et 1 points

Côte de Coubartheix (Km 60) : 8, 6, 3 et 1 points

Côte de Petite Baleyte (km 73) : 12, 8, 5 et 2 points

- ♻️ **classement général des points chauds** (meilleur sprinter) : 1 maillot et 1 coupe au vainqueur + 1 coupe aux 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>

**NB** : les éventuels ex-æquo à ce classement, seront départagés par leurs places à l'arrivée de la course en ligne.

Le matin, le clm. par équipe attribuera **3 points et le maillot vert** à porter l'après-midi au **1<sup>er</sup> coureur de l'équipe ayant terminé 3e**

Gouzon – La Sciauve- (km 21) : 10, 5 et 3 points

Parsac (km 50) : 10, 5 et 3 points

Pionnat (km 65) : 10, 5 et 3 points

Vigeville (k 79) : 10, 5 et 3 points

### ARTICLE 3 (Inscriptions)

**Engagement et repas compris par coureur : 22.00 € (5 € + 5 € + 12 €)**

**Repas encadrement et accompagnateurs: 12.00 €**

Envoyer engagements et réservations des repas pour le 20 août 2016 à Claude MORET, 36, Avenue de la Marche, 23230 Gouzon, avec le bulletin spécifique à télécharger.

**Tout engagé n'ayant pas participé le matin au contre la montre par équipes ne sera pas admis au départ de la course en ligne**

### ARTICLE 4 (Horaires)

**8h00 à 10h00** : permanence sous chapiteau, à La Sciauve (*Menuiserie Fauconnet, sur l'ancienne route de Guéret*) pour signatures, remises des dossards et dossiers des équipes.

**NB** : un seul dossard centré le matin, 2 dossards sur les poches l'après-midi

**10h00** : départ de la première équipe sur D100 (parallèle à la RN 145 vers Parsac), puis toutes les 3 minutes. Un seul dossard centré

Les heures de départ seront en ligne à partir du mercredi 24 août sur le site du club .

**11h30** : début du service des repas à la salle polyvalente de Gouzon, près du stade, route de Chénérailles

**13h15** : réunion des directeurs sportifs à la salle polyvalente

**14h00** : appel et signatures au podium à La Sciauve

**14h35** : départ fictif en groupe

**14h45** : départ réel sur D40 au pont sur La Voueize (km 0)

**18h30** : cérémonie protocolaire à la salle polyvalente

### ARTICLE 5 (Véhicules de dépannage)

Chaque club présentant 4 coureurs aura la possibilité de suivre la course pour le dépannage. Des clubs peuvent s'associer. L'ordre des voitures est déterminé par le classement du clm.

### ARTICLE 6 (Jury, commissaires, chronomètres, service médical)

- ♻️ Le président du collège des commissaires aura, avec les 2 autres commissaires, la direction de la course et le contrôle technique de l'épreuve.
- ♻️ Le juge à l'arrivée et les chronomètres sont responsables des classements.
- ♻️ Un médecin suivra l'épreuve, ainsi qu'une ambulance.

### ARTICLE 7 (Entraide et dépannage)

Tous les coureurs peuvent se rendre de menus services dans le cadre de la réglementation à l'exclusion de toutes pièces dont la dépossession aurait pour résultat de sacrifier la chance d'un coureur au profit de l'autre. Les coureurs sont dépannés par les voitures neutres (2) ou par leur voiture de club. Quelque soit la position d'un coureur dans la course, son dépannage ne sera autorisé qu'à l'arrière de son groupe ou peloton **à droite et à l'arrêt**.

### ARTICLE 8

Les concurrents devront être présents 15 minutes avant l'heure de départ des 2 étapes.

### ARTICLE 9 (Protocole)

**NB : bouquets et maillots** des vainqueurs du clm par équipes, de la course en ligne, des classements montagne et points chauds et du classement général seront remis au podium d'arrivée **à l'issue de chaque épreuve**.

Les coupes récompensant les divers classements seront remises à la salle polyvalente avant le pot traditionnel de clôture à partir de 18h30. **Le port du maillot de l'équipe sera obligatoire pour accéder aux podiums protocolaires** (podiums d'arrivée et podium salle polyvalente)